

# «Le poids du Seeland était trop lourd pour nos épaules»

**JURA BERNOIS.BIENNE** C'est parti pour la nouvelle association, qui ne consistera pas en une Conférence régionale. Plus libre et soulagée du poids du bilinguisme, foi de Roland Matti.

PAR PIERRE-ALAIN BREZIKOFER

Certes, la résolution de l'affaire a pris du temps. Depuis le dépôt de son fameux postulat au Grand Conseil, Roland Matti, maire de La Neuveville et président de la Conférence des maires du Jura bernois, a pu mesurer le chemin parcouru. Ce soir, sûr qu'il jubilera à l'heure d'ouvrir l'assemblée constitutive de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), au Battoir de Diesse. Pour mémoire, Jb.B permettra de regrouper l'actuelle Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne, les



Travailler en deux langues, c'est beaucoup trop compliqué..."

ROLAND MATTI  
MAIRE... ET PÈRE DE JB.B



Si tout se passe comme prévu, Virginie Heyer succédera à Roland Matti pour quatre ans à la tête de la nouvelle association. ARCHIVES S. GERBER

associations Centre Jura et Jura-Bienne dans le noble but de gagner en efficacité, en visibilité et en transparence.

Bien évidemment, le canton aurait préféré que la région forme une Conférence régionale avec le Seeland, mais Roland Matti n'en a cure: «De toute façon, il n'a rien décidé, Et de notre côté, nous avons choisi de mener le processus jusqu'au bout. Les statuts ont été acceptés et le comité sera constitué ce soir. Une fois élu, ce dernier aura à former les diverses commissions.»

A propos de ces dernières, notre homme tient à souligner le grand intérêt manifesté par les communes: «Les autorités s'intéressent vraiment à ces com-

missions. Elles seront désignées rapidement.»

Pour mémoire, Roland Matti n'avait pas du tout envie de former une Conférence régionale avec le Seeland: «Nous aurions connu un problème. En compagnie de cette grande région, pas sûr que le Jura bernois aurait pu sauvegarder son identité. Et puis, deux langues, c'est vraiment trop compliqué...»

Une sous-conférence? Là encore, notre interlocuteur invoque des complications et un étage supplémentaire, aussi: «Avec Jb.B, nous pouvons œuvrer en direct. Et si nous avons

besoin de joindre un député ou un conseiller d'Etat, je ne vois pas pourquoi nous n'y arriverions pas.»

## Présidence de quatre ans

Fait à relever, Jb.B sera soumise au droit privé et non au droit public. Ce qui, foi de Roland Matti, ne change rien. «Et, surtout, nous sommes libres!»

Ce qui est sûr, c'est que l'assemblée de ce soir sera son chant du cygne: «Avec la mairie, le camping de Prêles et la gestion du restaurant, cela fait trop. Accessoirement, j'ai fait mon temps. L'association naissante



doit pouvoir démarrer sur de nouvelles bases.» Du comité actuel, seuls resteront en fonction les maires de Bienne et d'Evilard, qui y siègent d'office comme c'est le cas dans le pendant alémanique Seeland Biel-Bienne, ainsi que Raymond Troehler (Plateau de Diesse) et Virginie Heyer (Perrefitte). Selon nos sources, c'est cette dernière qui occupera le fauteuil de présidente de la nouvelle association. Et pour une durée de quatre ans.

«Deux ans comme à la Conférence des maires, c'est trop court, acquiesce Roland Matti.

On a tout juste le temps de se mettre dans le bain qu'il faut déjà songer à prendre congé.»

## Tous d'accord

Ce soir, il sera aussi question de budget. Il frôlera les 400 000 fr., mais représentera surtout un chiffre inchangé par rapport à celui de la Conférences des maires. D'ailleurs, il n'y aura ni augmentation de taxes, ni même de cotisations.

Heureuses communes et collectivités! Ah! on oubliait presque: ce changement d'univers a été accepté par la totalité des communes.

EN  
BREF

## MOUTIER Du matériel de vote incomplet?

Quelques liasses de bulletins de vote du Conseil municipal (couleur rose) pour les élections du 25 novembre pourraient être incomplètes, a fait savoir hier la Chancellerie. Cette lacune concernerait la liste no7 du Ralliement des Prévôtois jurassiens. Ce défaut a été constaté tardivement lors de la mise sous pli, de sorte qu'il n'était plus possible d'ordonner un nouveau tirage du matériel électoral. Les personnes qui auraient reçu du matériel incomplet peuvent obtenir l'éventuelle liste manquante au 032 494 11 11 ou info@moutier.ch. MPR

## TRAMELAN En balade avec le groupe Débat

Le groupe Débat invite la population de Tramelan à une matinée de discussion et d'échange d'idées concernant les infrastructures sportives de plein air, la sylviculture et l'agriculture sous la forme d'une balade d'une durée de 1h30. Rendez-vous samedi 2 novembre à 10h à la place de la Violette, à Tramelan. C-MPR

## RECONVILIER 3200 militaires libérés de leurs obligations

Environ 3200 militaires seront libérés de leurs obligations avec effet au 31 décembre 2018. Les personnes domiciliées dans le Jura bernois pourront rendre leur équipement personnel le 5 novembre à Reconvilier. Ceux qui désirent conserver leur arme personnelle devront prouver qu'ils ont suivi au moins à deux reprises le programme obligatoire et deux exercices de tir fédéral à 300 m lors des trois dernières années. Ils devront aussi verser une indemnité de 30 fr. pour le pistolet et de 100 fr. pour le fusil d'assaut 90. CBE-MPR

## IMPÔTS Chic, voilà la 3e tranche

L'Intendance des impôts du canton a envoyé plus de 570 000 bordereaux d'impôt. Il s'agit de la 3e tranche des impôts cantonal et communal 2018, soit un montant total de 2,6 milliards de fr. Cette 3e et dernière tranche devra avoir été réglée d'ici le 20 décembre. CBE-MPR

# Une vente rapide pour garantir l'avenir

**HÔPITAL DE MOUTIER** Le canton veut-il le démanteler tout en bloquant le transfert de la ville dans le Jura?

Les deux députés PSA Maurane Riesen (Sonceboz) et Peter Gasser (Bévilard) avaient peu apprécié l'annonce du conseil d'administration de l'HJB concernant la mise en vente du site prévôtois de l'établissement. D'autant qu'elle survenait en plein mois de juillet et avant même que le sort concernant les recours sur la votation du 18 juin 2017 ne soit connu. Rappelant deux précédents avec la prison de Moutier et les pompiers prévôtois, les deux élus soupçonnaient même le Conseil exécutif de «tenter de démanteler la cité prévôtoise avant son départ dans le Jura».

Aussi avaient-ils interpellé de toute urgence le gouvernement

à ce propos. Ils voulaient ainsi savoir s'il était au courant de la décision du conseil d'administration, s'il avait validé cette stratégie et pourquoi il n'en avait averti ni son homologue jurassien, ni les autorités de Moutier. Le Conseil exécutif balaya les griefs des deux députés et rappelle que son but est de dégager le meilleur scénario pour pérenniser l'Hôpital de Moutier, «quelle que soit l'appartenance cantonale de la commune».

## Garantir la couverture

C'est d'ailleurs la mission du groupe de travail mis sur pied lors de la dernière réunion tripartite. Il précise en outre que «le canton pourrait renoncer à

la vente si le groupe de travail parvenait à une solution encore plus sûre pour garantir la couverture en soins dans le Jura bernois». S'agissant des questions posées, le gouvernement indique qu'avant même le vote, la vente était déjà un des scénarios envisagés.

D'ailleurs, la constitution de la filiale Hôpital de Moutier SA et la reprise du Réseau santé mentale SA, approuvées par le gouvernement, visent à accroître la flexibilité en vue d'une vente ultérieure. Une vente dont le Gouvernement jurassien avait d'ailleurs connaissance, en témoigne la réponse à une question écrite d'un député jurassien, constate-t-il.

Maurane Riesen et Peter Gasser voulaient aussi savoir pourquoi la vente avait été annoncée de façon précipitée, avant la décision de la préfète et si, en cas d'annulation du vote, la vente de l'hôpital restait également prévue. Eh bien oui, note le gouvernement, car «la question de l'appartenance cantonale de Moutier restera sans doute longtemps en suspens», puisque la décision de la préfète fera certainement l'objet de recours. Il fallait donc agir vite, car «plus l'incertitude se prolonge, plus les risques augmentent». Et si le vote était cassé, la vente resterait une option en raison des recours probables.

Quoi qu'il en soit, le gouverne-

ment estime qu'il fallait agir vite et qu'attendre la potentielle signature d'un concordat pour le transfert de la ville aurait mis en danger l'HJB dans son ensemble.

Quant au démantèlement de Moutier que Berne ferait par pur esprit de vengeance, le gouvernement qualifie cette allévation d'«absurde». Il note par ailleurs que la vente du site au canton du Jura est aussi une option, le but étant d'assurer la meilleure couverture de soins possible, que le repreneur soit public ou privé. Pour ce qui est du produit de la vente, il reviendra au vendeur, soit l'HJB SA, dont le propriétaire est le canton. PHO